



ASS LIGUE DE HANDBALL BFC

COMPTES ANNUELS ASSOCIATION
Du 01/01/2020 au 31/12/2020



Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	3
Attestation d'Expert Comptable	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
<i>Règles et méthodes comptables</i>	12
<i>Faits caractéristiques</i>	15
	16
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	24
<i>Autres informations</i>	25
2. DETAIL DES COMPTES	27
Bilan détaillé	28
Compte de résultat détaillé	33
3. LIASSE FISCALE	39
Bilan passif	64
Bilan passif	65

COMPTES ANNUELS

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association LIGUE DE HANDBALL BFC

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	1 710 346
Total des ressources	1 166 496
Résultat net comptable (Excédent)	13 425

Fait à Besançon

Le 02/04/2021

MONNET Thomas
Expert Comptable


Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				550
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	19 888	19 605	283	
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	27 824		27 824	27 824
<i>Constructions</i>	2 342 249	2 103 605	238 644	355 755
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	28 222	27 182	1 040	18 785
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	363 662	261 556	102 106	107 042
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>	50 393		50 393	50 015
<i>Autres immobilisations financières</i>	7 270		7 270	7 670
Total I	2 839 509	2 411 949	427 560	567 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				961
<i>Marchandises</i>	3 354		3 354	2 431
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	509 792	8 028	501 764	594 710
<i>Autres créances</i>	171 667	85 053	86 614	50 840
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	686 982		686 982	514 066
<i>Charges constatés d'avance</i>	4 072		4 072	24 412
Total II	1 375 867	93 082	1 282 785	1 187 420
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 215 376	2 505 030	1 710 346	1 755 061
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				


Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	562 504	466 571
Résultat de l'exercice	13 425	95 933
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	575 929	562 504
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	10 944	119 870
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	586 873	682 374
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	187 450	4 350
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	317 446	279 760
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 415	681
Fournisseurs et comptes rattachés	359 765	443 370
Autres	242 023	320 239
TOTAL DETTES	920 649	1 044 050
Produits constatés d'avance	15 374	24 286
TOTAL GENERAL	1 710 346	1 755 061
(1) Dont à plus d'un an (a)	163 756	
Dont à moins d'un an (a)	770 852	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises		522 086	-522 086
Production vendue (biens)		22 150	-22 150
Production vendue (services)	387 966	817 014	-429 048
Chiffre d'affaires net	387 966	1 361 250	-973 284
<i>Dont à l'exportation</i>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	162 652	309 522	-146 870
Reprises sur provisions (et amortissements), transf	21 378	137 138	-115 760
Autres produits	1 009 444	1 321	1 008 123
Total I	1 581 440	1 809 230	-227 790
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises	35 722	510 692	-474 970
Variations de stock	1 173	-2 431	3 604
Achats de matières premières et autres approvisio			
Variations de stock	961	-334	1 295
Autres achats et charges externes (a)	556 865	702 595	-145 731
Impôts, taxes et versements assimilés	23 334	28 655	-5 321
Salaires et traitements	258 037	315 659	-57 622
Charges sociales	56 822	98 196	-41 374
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissemen	144 899	146 679	-1 780
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	8 028	2 096	5 933
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	183 100		183 100
Autres charges	349 147	17	349 130
Total II	1 618 088	1 801 824	-183 736
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-36 648	7 406	-44 054
Quotes-parts de résultat sur opérations faites e			
Bénéfice attribué ou perte transférée III			
Perte supportée ou bénéfice transféré IV			
Produits financiers			
De participation (3)	1 576	3 309	-1 734
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif im			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transfer			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d			
Total V	1 576	3 309	-1 734
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations e			
Intérêts et charges assimilées (4)	2 690	3 152	-462
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières			
Total VI	2 690	3 152	-462
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 114	157	-1 272
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-37 762	7 563	-45 326

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	906	2 883	
Sur opérations en capital	108 158	107 878	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)	109 064	110 761	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	57 206	21 982	
Sur opérations en capital	400		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	57 606	21 982	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	51 458	88 778	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	271	409	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 692 080	1 923 300	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 678 654	1 827 367	
BENEFICE OU PERTE	13 425	95 933	
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE DE HANDBALL BFC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 710 346 EURO

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 13 425 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les détournements de fonds réalisés par Messieurs Jean-Marc CETRE et Jean-Baptiste DESPOT ont été constatés, à l'origine, à hauteur de la somme arrêtée le 22 février 1995 par le tribunal de grande instance de Dijon :

-M. Jean-Marc CETRE reste devoir 21 453.72 €

-M. Jean-Baptiste DESPOT reste devoir 63 599.48 €. Il a remboursé 1150 € sur l'exercice.

Les sommes restant dues sont provisionnées à 100 % en vertu du principe de prudence.

Litiges en cours :

Le 15 novembre 2013, la Ligue de Bourgogne de Handball a fait l'objet d'une assignation devant le tribunal de grande instance de Dijon relativement à un préjudice corporel subi par un membre du Pôle. Suite au jugement du TGI de Dijon du 16 juin 2015, la Ligue est

Règles et méthodes comptables

déclarée responsable du préjudice subi par cette personne et devra, avec son assureur, réparer ce préjudice. Une expertise médico-légale a été ordonnée à cet effet. Les conclusions ne sont toujours pas rendues à la date d'arrêté des comptes. Il convient de préciser que le contrat d'assurance souscrit par la fédération Française de Handball prévoit la prise en charge des préjudices corporels à hauteur de 15 000 000 € et ce, sans franchise. Le dossier d'indemnisation est évalué par l'assureur à environ 130 000 €.

De ce fait, aucune provision n'est constatée comptablement.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 constitue un événement de l'exercice (promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, prorogations successives jusqu'au 16 février 2021 par la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et jusqu'au 1er juin 2021 par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021).

La situation sanitaire et le contexte économique restent évolutifs. Il est difficile d'en estimer les impacts financiers à la date d'arrêté des comptes.

A ce jour, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact précis à moyen ou long terme de la crise sur son patrimoine et sur sa situation financière.

• *L'association a eu recours aux dispositifs d'aide suivant :*

- *Prêt garanti par l'état de 100 000 € en avril 2020,*
- *Report d'un prêt (batiment de Dijon) de 4 mois,*
- *Activité partielle pour un montant brut de 14 589 € de mars à décembre 2020.*
- *Exonération des cotisations patronales pour un montant de 25 764 €*

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Au cours de l'exercice 2020 et sous l'impulsion de la Fédération Française de Handball, les logiciels de comptabilité et de gestion commerciale ont été changés.
Cela a entraîné la refonte complète du plan comptable.

La comparabilité des comptes 2020 avec les comptes 2019 est donc impactée.
Cela concerne plus spécialement les produits d'exploitation.

Ainsi, pour assurer une lecture complète des évolutions entre 2019 et 2020 des produits d'exploitation, voici une présentation condensée par type :

	2020	2019	Variations	
Cotisations	26 785			26 785
Licences parts FFHB & Ligue	674 669	847 490	- 172 821	-20,39%
Mutations	56 311	62 957	- 6 646	-10,56%
Affiliations	13 366	49 759	- 36 393	-73,14%
Engagements		3 600	- 3 600	
Cotisations arbitres		9 780	- 9 780	
Amendes	14 740	26 311	- 11 571	-43,98%
Recettes diverses	7 045	12 226	- 5 180	-42,37%
Frais administratifs et stage civiques		23 300	- 23 300	
Locations		31 205	- 31 205	
Mise à disposition de personnel	41 180	106 317	- 65 137	-61,27%
recettes formations	339 761	189 627	150 134	79,17%
Subventions publiques	162 652	117 377	45 275	38,57%
Subventions FFHB	159 802	161 311,00	- 1 509	-0,94%
Taxe apprentissage	1 416	30 834	- 29 418	-95,41%
mécénat	7 400		7 400	
Transferts de charges	18 133	44 867	- 26 735	-59,59%
Participations athlètes	54 934	89 536	- 34 602	-38,65%
Reprise provisions	3 246	2 735	511	18,69%
Total Produits d'exploitation	1 581 439	1 809 230	- 227 791	-12,59%

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	19 888		19 888	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		19 888		19 888
Immobilisations incorporelles	19 888	19 888	19 888	19 888
- Terrains	27 824			27 824
- Constructions sur sol propre	2 342 249	2 342 249	2 342 249	2 342 249
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 656	1 040	42 474	28 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 726	10 303	10 303	142 726
- Matériel de transport	73 436	73 436	73 436	73 436
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	108 569	138 670	99 739	147 500
- Emballages récupérables et divers	5 366		5 366	
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 769 826	2 576 470	2 573 567	2 761 958
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	50 015	50 393	50 015	50 393
- Prêts et autres immobilisations financières	7 670	7 270	7 670	7 270
Immobilisations financières	57 685	58 063	57 685	57 663
ACTIF IMMOBILISE	2 847 399	2 654 421	2 651 140	2 839 509

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	19 888	2 571 629	57 685	2 649 202
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 841	378	5 219
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 888	2 576 470	58 063	2 654 421
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	19 888	2 571 629	57 685	2 649 202
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 709	400	13 109
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	19 888	2 573 567	57 685	2 651 140

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	19 339		19 339	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		267	-19 339	19 605
Immobilisations incorporelles	19 339	267		19 605
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 986 494	117 111		2 103 605
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 871	186	23 874	27 182
- Installations générales, agencements aménagement divers	56 416	14 752		71 168
- Matériel de transport	58 936	4 887		63 824
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 336	35 000	10 771	126 565
- Emballages récupérables et divers	5 366		5 366	
Immobilisations corporelles	2 260 420	171 935	40 012	2 392 343
ACTIF IMMOBILISE	2 279 759	172 202	40 012	2 411 949

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	267	171 935	172 202
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	267	171 935	172 202
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	550	40 012	40 562
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	550	40 012	40 012

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 692 802 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 270		7 270
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	509 792	509 792	
Autres	171 667	171 667	
Charges constatées d'avance	4 072	4 072	
Total	692 802	685 532	7 270
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLT - FAE	125 485
TICKETS RESTAURANTS / IJSS	712
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	1 901
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	1 202
Total	129 300

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	466 571	95 933			562 504
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	95 933	-95 933	13 425		13 425
Situation nette	562 504		13 425		575 929
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	119 870			108 926	10 944
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	682 374		13 425	108 926	586 873

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 350	183 100			187 450
Total	4 350	183 100			187 450
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		183 100	1 150		
Financières					
Exceptionnelles					

Les saisons sportives 2019-2020 ainsi que 2020-2021 ont été fortement impactées par la crise sanitaire

Notes sur le bilan

liée au Covid-19.

Les championnats ont notamment été fortement amputés.

Ainsi, le rebond du nombre de licenciés pour les saisons à venir est un enjeu important pour le monde du handball.

La ligue de Handball de Bourgogne Franche-Comté a décidé d'aider d'octroyer des remises exceptionnelles sur les licences 2021-2022

pour les clubs et licenciés qui sont déjà licenciés sur la saison 2020-2021.

(Acté par le conseil d'administration du 27 mars 2021)

Provision pour remise à destination des clubs : 27 900 €,

Provision pour remise à destination des joueurs : 155 200€.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 934 608 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	317 446	153 690	65 555	98 201
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	359 765	359 765		
Dettes fiscales et sociales	47 825	47 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	194 198	194 198		
Produits constatés d'avance	15 374	15 374		
Total	934 608	770 852	65 555	98 201
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	62 314			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOUR - FNP	57 022
DETTES PROV POUR CP	24 223
CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PAYÉS	10 008
Total	91 253

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 072		
Total	4 072		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	15 374		
Total	15 374		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits d'Exploitation et Financier

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 532 EURO

Subventions d'exploitation

L'association a perçu les subventions d'équipement suivantes :

- 2 063 159 € le 01/01/2001 au titre de la construction immobilière à Besançon.

Cette subvention est virée au compte de résultat sur une période de 20 ans.

Au 31/12/20, l'ensemble de la subvention a été virée au résultat.

- 18 000 € le 02/10/2018 au titre de l'acquisition d'un minibus Renault Trafic. Cette subvention est virée au compte de résultat sur une période de 5 ans.

Au 31/12/20, il reste 7 064 € à virer au résultat.

- 5 000 € le 05/08/2019 au titre de l'acquisition de matériels de musculation. Cette subvention est virée au compte de résultat sur une période de 5 ans.

Au 31/12/20, il reste 3 880 € à virer au résultat.

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics					1 416	1 416
Subventions d'exploitation		43 035	102 417		17 200	162 652
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			107 758			107 758
						271 826

L'ensemble des concours publics et subventions porte sur les secteurs non fiscalisés de l'association.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3		3	3
Employés	2	5	7	7
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	5	5	10	10

Engagements de retraite :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 21 838 EUROS

Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraites sont les suivants :

- **départ à la retraite : 62 ans pour les cadres et les non cadres,**
- **calcul selon l'indemnité en vigueur,**
- **taux d'évolution salariale : 1% pour les cadres et 1 % pour les non cadres**
- **taux de charges sociales patronales : 39.5 %**
- **taux d'actualisation : 0.5%**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	70 000
Avals et cautions	70 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	70 000

DETAIL DES COMPTES


Bilan détaillé
ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
20300000 - FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEME				19 888
28030000 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPP				-19 339
				550
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
20500000 - LOGICIELS - NS / SITE INTERNET	19 888		19 888	
28050000 - AMT DES LOGICIELS / SITE INTERNET		19 605	-19 605	
	19 888	19 605	283	
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
21100000 - TERRAINS	27 824		27 824	27 824
	27 824		27 824	27 824
<i>Constructions</i>				
21311000 - ENSEMBLES IMMOB. INDUSTRIELS				2 342 249
21315000 - MDH PUP - NS / CONSTRUCTIONS / BATI	2 342 249		2 342 249	
28131100 - AMT IMMEUBLE		2 103 605	-2 103 605	-1 986 494
	2 342 249	2 103 605	238 644	355 755
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
21500000 - INST. TECH-MAT & OUTILL.	28 222		28 222	29 120
21501000 - MATERIEL POLE				15 136
21541000 - MATERIEL				25 400
28150000 - AMT INSTALL TECHN, MAT		27 182	-27 182	-28 934
28150100 - AMORT MATERIEL POLE LBHB				-3 040
28154100 - AMORT MATERIEL				-18 896
	28 222	27 182	1 040	18 785
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
21810000 - INST. GAL AGENC. AMENAGNT	142 726		142 726	132 424
21811000 - MATERIEL AGENCEMENT LBHB				10 303
21820000 - MAT DE TRANSPORT	73 436		73 436	
21821000 - MATERIEL TRANSPORT (MINIBUS)				73 436
21830000 - MATÉRIEL DE BUREAU				77 916
21830200 - MAT INFORMATIQUE	90 716		90 716	
21830300 - MAT AUDIO-VISUEL	2 801		2 801	
21830500 - MATS ET EQUIPEMENTS SPORT	40 536		40 536	
21831000 - MATÉRIEL INFORMATIQUE				17 205
21840000 - MOBILIER	13 447		13 447	8 830
21841000 - MOBILIER LBHB				4 617
21860000 - MATERIEL AUDIOVISUEL				5 366
28181000 - AMT INSTAL GEN AGENC AMENAG		71 168	-71 168	-47 695
28181100 - AMORT AGENCT DIVERS LBHB				-8 722
28182000 - AMT MAT DE TRANSPORT		63 824	-63 824	
28182100 - AMORT MATERIEL TRANSPORT LBHB				-58 936
28183000 - AMORT MAT BUREAU				-74 359
28183100 - AMT MAT DE BUREAU				-16 456
28183200 - AMT MAT INFORMATIQUE		84 838	-84 838	
28183300 - AMT MAT AUDIO-VISUEL		2 801	-2 801	
28183500 - AMT MAT SPORTIF		26 813	-26 813	
28184000 - AMT MOBILIER		12 113	-12 113	-6 904

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
28184100 - AMORT MOBILIER LBHB				-4 617
28186000 - AMORT MAT AUDIO				-5 366
	363 662	261 556	102 106	107 042
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
27105000 - PARTS SOCIALES				50 015
27110500 - TITRES IMMOBILISÉS / PARTS SOCIALES	50 393		50 393	
	50 393		50 393	50 015
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUTION VERSÉS				7 670
27510000 - DEPOTS	7 270		7 270	
	7 270		7 270	7 670
Total I	2 839 509	2 411 949	427 560	567 640
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
31000000 - STOCKS MATIÈRES PREMIÈRES				961
				961
Marchandises				
37000000 - STOCKS DE MARCHANDISES				4 527
37110100 - STOCK BOUTIQUE	3 354		3 354	
39700000 - PROV. DÉPRÉC. STOCKS DE MARCHAND.				-2 096
	3 354		3 354	2 431
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
41100000 - USAGERS				224 880
41110300 - CLT - COLL CLUBS	329 609		329 609	
41110950 - CLT - COLL DIVERS	46 670		46 670	
41600000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 028		8 028	
41810000 - CLT - FAE	125 485		125 485	369 830
49100000 - DÉPR. DES COMPTES CLIENTS		8 028	-8 028	
	509 792	8 028	501 764	594 710
Autres créances				
40100000 - FOURNISSEURS				6 474
40110000 - FOUR - COLL DIVERS (TOUS FOURNISSEUR)	8 969		8 969	
40110300 - FOUR - COLL CLUBS (UNIQUEMENT LES C)	31 930		31 930	
42110000 - PERSONNEL-RÉMUNÉRATIONS DUES	800		800	
42500000 - PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES				1 710
43870000 - TICKETS RESTAURANTS / IJSS	712		712	2 657
44100000 - ETATS SUBVENTIONS A RECEVOIR	41 250		41 250	39 113
44870000 - ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	1 901		1 901	
46000000 - COLLECTIF DÉBITEUR & CRÉDITEUR	800		800	
46700000 - AUTRES COMPTES DEBIT. OU CREDI				886
46710000 - CRÉDITEURS DIVERS	252		252	
46711000 - DESPOT				64 749
46711100 - DEBITEUR J.M CETRE				21 454
46720100 - DÉBITEURS DESPOT / SPÉCIFIQUE	63 599		63 599	
46720200 - DÉBITEURS CETRE / SPÉCIFIQUE	21 454		21 454	
49600000 - DEPREC. CPTES DEBITEUR DIVERS		21 454	-21 454	-21 454
49601000 - DEPRECIATION DEBITEUR JB DESPO				-64 749
49610000 - DÉPRÉCIATION CPTÉ DÈB. DESPOT		63 599	-63 599	
	171 667	85 053	86 614	50 840

 Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>				
51201000 - CAISSE EPARGNE - CPTÉ COURANT	39		39	
51201001 - CE AUTRES /LIVRET/FIF	5 800		5 800	
51201002 - CE AUTRES /LIVRET/WEB	4 584		4 584	
51201003 - CAISSE EPARGNE AUTRES /LIVRET/	28 640		28 640	
51206000 - CRÉDIT MUTUEL - CPTÉ COURANT	483 981		483 981	
51206001 - CRÉDIT MUTUEL AUTRES/LIVRET/P	60 146		60 146	
51206002 - CRÉDIT MUTUEL AUTRES/LIVRET/P	100 000		100 000	
51206100 - CRÉDIT MUTUEL - CPTÉ COURANT 2				
51235000 - CREDIT MUTUEL				312 918
51235500 - LIVRET TRIPLEX				60 083
51236100 - TONIC 60 MOIS DEBUT 04-2019				100 000
51240000 - CAISSE EPARGNE LIVRET A				5 770
51245000 - CAISSE EPARGNE CSL ASS				4 671
51250000 - C EPARGNE COURANT				39
51270000 - CAISSE EPARGNE TITRES 370031				28 260
51880000 - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	1 202		1 202	490
53000000 - CAISSE				1 769
53110000 - CAISSE 1	2 523		2 523	
53120000 - CAISSE 2	66		66	
53311000 - CAISSE DIJON				66
	686 982		686 982	514 066
<i>Charges constatés d'avance</i>				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				24 412
48610000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 072		4 072	
	4 072		4 072	24 412
Total II	1 375 867	93 082	1 282 785	1 187 420
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 215 376	2 505 030	1 710 346	1 755 061


Bilan détaillé
PASSIF

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
10680000 - RÉSERVES POUR PROJETS	562 504	466 571
	562 504	466 571
Excédent ou déficit de l'exercice	13 425	95 933
Situation nette (sous-total)	575 929	562 504
Subventions d'investissement		
13100000 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 063 159
13120000 - SUBV. EQUIP. RÉGION	23 000	
13122000 - SUBV. INVEST MINIBUS FC		18 000
13123000 - SUBV INVEST SALLE DE MUSCULATION		6 168
13910000 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		-1 960 001
13912200 - QP SUBVENTION INVEST VIREE		-7 336
13912300 - AMORT. SUBV. INVEST SALLE MUSCULATI		-120
13920000 - SUBV. EQUIP. RÉGION INSCRITE AU RTA	-12 056	
	10 944	119 870
Total I	586 873	682 374
FONDS REPORTÉS ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
15180000 - AUTRES PROV POUR RISQUES	4 350	
	4 350	
Provisions pour charges		
15800000 - PROVISION AIDE SOCIALE		4 350
15810000 - Provision pour charges	183 100	
	183 100	4 350
Total III	187 450	4 350
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
16400000 - EMPRUNT TRAVAUX		13 196
16410000 - EMPRUNT SOL + EQUIPEMENT		51 781
16412000 - PRET BNP / EMPRUNT N2	23 601	
16412100 - PRET CE N 4696828 / EMPRUNT N 3	31 717	
16413100 - PRET BP N 8700053 / EMPRUNT N 4	162 128	
16420000 - EMPRUNTS CE N 178739E PC CMO / EMPR	100 000	45 699
16430000 - EMPRUNT LOCAUX DIJON		169 085
	317 446	279 760
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
41910000 - CLT - ACOMPTE SUR COMMANDE	1 415	681
	1 415	681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	284	404 950
40110000 - FOUR - COLL DIVERS (TOUS FOURNISSEUR)	245 125	
40110200 - FOUR - COLL COMITÉS (UNIQUEMENT LES	57 333	

 Bilan détaillé

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
40810000 - FOUR - FNP	57 022	38 420
	359 765	443 370
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - DETTES PROV POUR CP	24 223	24 249
43100000 - SECURITE SOCIALE		9 428
43110000 - U.R.S.S.A.F.	3 107	
43730000 - CAISSES DE RETRAITE	5 253	6 930
43730600 - PRÉVOYANCE	1 211	
43731100 - MUTUELLE		1 729
43732200 - MUTUELLE/PRÉVOYANCE	567	
43820000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PAYÉS	10 008	10 568
44210000 - ETAT - PAS		719
44211000 - PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	526	
44400000 - ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	271	409
44711000 - TAXE SUR LES SALAIRES	1 267	
44735000 - AFDAS - COTISATIONS	1 391	
44861000 - TAXES SUR SALAIRES		7 315
44863000 - FORMATION CONTINUE		2 326
	47 825	63 674
Autres dettes		
41100000 - USAGERS		5 187
41110200 - CLT - COLL COMITÉS	8 412	
41110300 - CLT - COLL CLUBS	9 538	
41110950 - CLT - COLL DIVERS	36	
46000000 - COLLECTIF DÉBITEUR & CRÉDITEUR	2 673	
46710000 - CRÉDITEURS DIVERS		130 518
46710100 - FONDS D'AIDE ATHLETE HAUT NIVEAU		21 679
46710200 - FONDS D'AIDE AUX CLUBS		16 134
46772000 - PEREQUATION ARBITRAGE 2019-2020		36 909
46775600 - PEREQUATION ARB BRASSAGE LISSAGE		459
46780100 - FONDS D'AIDE AUX ATHLETES DE HNV	29 581	
46780200 - FONDS D'AIDE AUX CLUBS	23 023	
46780300 - FONDS D'AIDE AUX COMITÉS	120 935	
46782000 - PEREQUATION ARBITRAGE JEUNE		45 679
	194 198	256 565
Produits constatés d'avance		
48700000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	15 374	24 286
	15 374	24 286
Total IV	936 023	1 068 337
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 710 346	1 755 061

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
70700000 - VENTES DE MARCHANDISES		9 401,50
70715000 - REMBT LICENCES FFHB		2 277,62
70720000 - MUTATION PARTS FFHB ET LBFC		62 957,00
70725000 - LICENCES PART FFHB		425 626,20
70740000 - AFFILIATION FFHB		21 824,00
		522 086,32
Production vendue (biens et services)		
70610000 - FORMATIONS - PEDAGOGIQUE	337 909,18	
70618000 - FORMATIONS - FRAIS ANNEXES	952,00	
70619000 - FORMATIONS - FRAIS ADMINISTRATIFS	900,00	
70620000 - RECETTE MANIFESTATION		308,00
70620352 - EM / ECHANGE DE MARCHANDISES	7 025,00	
70630000 - FORMATIONS		184 946,92
70631000 - PARTICIPATIONS STAGES CIVIQUES		3 000,00
70632000 - FRAIS ADMNISTRATIFS		20 300,00
70633000 - DROITS MUTATION FORMATIONS		4 680,00
70810000 - AFFILIATION LIGUE		27 935,00
70825000 - LICENCES PART LBFC		419 586,23
70830000 - LOCATIONS DIVERSES		31 204,55
70831000 - REFACTURATION DIVERSES	33 471,14	
70836000 - MISE A DISPO PERSO FFHB		25 691,56
70840000 - MAD DE PERSONNEL	7 708,62	80 625,00
70841000 - ENGAGT FFHB COUPE FRANCE		3 600,00
70850000 - PRODUIT DES ACTIVITES ANEXES		1 195,53
70860000 - COTISATIONS ARBITRES		9 780,00
70870000 - AMENDES AG LIGUE		2 761,00
70910000 - AMENDES SPORTIVES		11 790,00
70920000 - AMENDES ARBITRAGE		2 015,00
70930000 - AMENDES DISCIPLINES		8 345,00
70940000 - AMENDES CMCD		1 400,00
	387 965,94	839 163,79
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
74003000 - SUBVENTIONS REGION CRDS		79 420,00
74010000 - SUBVENTIONS - ETAT	43 035,00	
74020000 - SUBVENTIONS - RÉGIONS	88 417,00	
74031000 - SUBVENTIONS - DÉPARTEMENTS	14 000,00	
74110000 - SUBVENTIONS ANS		13 712,00
74150000 - SUBVENTION DRJS		24 245,00
74310000 - SUBVENTION DIVERSE FFHB		161 311,00
74600000 - SUBVENTIONS - AUTRES	17 200,00	
74810000 - TAXE APPRENTISSAGE		30 833,56
	162 652,00	309 521,56
Cotisations		
75611000 - COTISATIONS	26 785,00	
75620100 - LICENCES	387 417,50	
75621100 - AFFILIATIONS NOUVEAUX CLUBS	13 366,00	
75640000 - MUTATIONS	56 310,60	
75650000 - LICENCES - PARTICIPATION MDH	202 269,60	
75660000 - LICENCES - PARTICI. TERRITOIRES / Q	84 981,74	

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Autres produits	771 130,44	
73100000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	1 416,00	
75420000 - MÉCÉNATS	7 400,00	
75510000 - CONTRIBUTIONS FFH RECUES	159 802,00	
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE		1 320,65
75820000 - AMENDES SPORTIVES -DISCIPLINES	8 580,00	
75824000 - AUTRES AMENDES	6 160,00	
75850000 - PARTICI. FAMILLES POLE ESPOIR	48 450,00	
75851000 - PARTICI. ATHLETES SUR STAGE	6 484,00	
75890000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	21,28	
78150000 - REPRIS.S/PROVIS.RISQUES & CHARGES	1 150,00	1 330,00
78173100 - Reprise dépréciation stocks	2 095,72	
78174000 - REPRIS.S/PROV.DÉPRÉC. CRÉANCES		1 404,53
79100000 - TRANSF DE CHARGES D'EXPLOIT.	18 132,68	44 419,43
79141000 - INDEMNITES S SOCIALES		448,00
79180000 - PARTICIP ATHLETES		78 684,00
79190000 - PARTICIPATION FORMATIONS		2 247,00
79191000 - PARTICIPATION FORMATION ENTRAÎ		5 440,00
79192000 - FORMATION OFFICIEL DE TABLE		1 190,00
79193000 - FORMATION ANIMATEUR ECOLE ARBI		400,00
79195000 - PARTICIPATION CARREFOUR DES METIERS		1 575,00
	259 691,68	138 458,61
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 581 440,06	1 809 230,28
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
60700000 - ACHATS DE MARCHANDISES		9 351,00
60720000 - EQUIPEMENT SPORTIF	35 722,40	47 156,00
60730000 - LICENCES FFHB		428 716,44
60740000 - AFFILIATION FFHB		21 869,00
60741000 - ENGAGEMENT EQUIPES FCE		3 600,00
	35 722,40	510 692,44
Variation des stocks (marchandises)		
60370000 - VAR. STOCKS DE MARCHANDISES	1 172,91	-2 431,00
	1 172,91	-2 431,00
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
60310000 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIÈRES/FOURN	960,83	-333,80
	960,83	-333,80
Autres charges externes		
60410000 - ACH. D'ETUDES ET PRESTATIONS	28 624,35	
60420200 - SUIVI MÉDICAL	6 120,61	
60420300 - COACHING & ACCOMPAGNEMENT SPORTIF	23 199,60	
60500000 - ACHATS EQUIPEMENTS SPORTIFS		35 687,76
60510000 - ACHATS LOGICIELS LICENCES		5 126,00
60520000 - MATERIEL PETIT EQUIPEMENT		8 416,47
60610000 - CARBURANT/FOURN. NON STOCKABLES	6 455,70	19 596,94
60611000 - SCUC EAU CHAUDE P 5,5%	995,68	5 128,88
60612000 - SCUC CHAUFFAGE P 5,5%	5 173,03	8 525,32
60613000 - GAZ EUROPE ELECTRICITÉ 20%	15 987,80	1 828,46
60615000 - CARBURANT		13 287,37
60630000 - FOURN. ENTRETIEN ET PETITS EQU	5 608,17	5 691,20
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 023,84	2 455,61

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
60650000 - MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	4 825,45	
60681000 - PRODUITS PHARMACEUTIQUE - EDF	427,50	
60845000 - MEDAILLES FANIONS		8 521,75
61310000 - LOCATION STANDARD TELEPHONIQUE		3 378,88
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES		16 462,00
61320300 - LOC. DE SALLES (RÉUNION)	80,00	
61320400 - LOC. SALLE DE SPORTS	732,00	
61350000 - LOCATION DE MOBILIERS	736,79	8 900,77
61350200 - LOC VÉHICULES (CARS, VOITURES)	4 669,80	
61351000 - LOCATIONS LOGICIEL		4 855,22
61351100 - LOCATION STANDARD TÉLÉPHONIQUE	3 279,28	
61351400 - LOC. PHOTOCOPIEURS	8 005,44	
61351500 - LOC. MAT AUDIO-VISUEL	847,80	
61352000 - LOCATION LOGICIELS	9 796,41	
61355000 - LOC HÉBERGEMENT SITE INTERNET	350,44	7 618,93
61400000 - CHARGES LOCATIVES & COPROPRIÉTÉ		2 039,12
61410000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	3 420,15	
61500000 - ENTRETIEN REPARTATION		10 250,43
61510000 - ENTRETIEN-LAVAGE		220,47
61520000 - ENTR. ET RÉPARATIONS SUR BIEN	16 855,67	27 243,42
61521100 - MDH ENTRET LOCAUX MAISON DU HB	5 519,54	
61550100 - ENTRETIEN & RÉPARATION VÉHIC	4 332,47	
61550400 - ENTRETIEN & RÉPARAT PHOTOCOP	3 604,91	
61560000 - MAINTENANCE SUR BIENS IMMOBILIERS	6 496,49	14 375,81
61560600 - MAINT MAT INFORMATIQUE	1 644,46	
61610000 - MULTIRISQUES		5 042,45
61610100 - ASSURANCE LOCAUX	2 980,47	
61610200 - ASSURANCE VÉHICULES	3 485,54	
61620000 - ASSURANCES VÉHICULES		4 245,01
61810000 - DOCUMENTATION GÉNÉRALE & TEC	582,76	897,37
62110000 - PERSONNEL INTÉRIMAIRE	93 610,56	119 776,49
62140000 - PERSONNEL DÉTACHÉ	71 605,70	115 525,47
62141000 - PERSONNEL MAD	56 405,53	
62200000 - HONO. FINANCE (CAC ; COMPTA ;	18 368,96	
62220000 - COMMISSIONS SUR VENTES	17 549,23	
62261000 - HONORAIRES		17 427,37
62262000 - SUIVI MEDICAL POLE		11 795,65
62263000 - PREPARATION SPORTIVE		31 976,00
62265000 - HONORAIRES AUTRES		135,84
62268100 - HONORAIRES FORMATIONS		4 103,00
62280000 - FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL / V	1 759,30	
62311000 - SUPPORTS DE COMMUNICATION	4 745,88	
62330000 - FOIRES ET EXPOSITIONS		540,00
62340000 - CADEAUX	4 008,76	4 289,90
62342000 - OBJETS PROMOTIONNELS		919,35
62360000 - CATALOGUES ET IMPRIMÉS		424,80
62361000 - IMPRIMÉS, PUBLI, CATALOGUES	1 391,69	
62410000 - TRANSPORT AUX ACHATS	94,80	
62510000 - VOYAGES (AVION-TRAIN-BUS-MÉTRO-TAXI	31 405,30	60 561,71
62511500 - CARTE D'ABONNEMENT / PÉAGES	16 755,33	
62515000 - RBT TRANSPORT EN COMMUN		16 215,80
62530000 - STAGES		2 143,00
62550000 - FORMATION		1 172,53

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
62560000 - HÉBERGEMENT		39 375,89
62561000 - PENSION CREPS DIJON		3 032,00
62570000 - RÉCEPTIONS	47 065,64	27 599,02
62610000 - TÉLÉPHONE		10 608,38
62611000 - AFFRANCHISSEMENT	160,52	
62613100 - TÉLÉPHONE - LIGNES FIXES	6 831,50	
62613200 - TEL - PORTABLES	4 266,74	
62650000 - AFFRANCHISSEMENT		488,35
62700000 - FRAIS BANCAIRES		574,61
62780100 - FRAIS BANCAIRES / FRAIS ANCV	1 047,85	
62800000 - COTISATIONS		425,00
62810000 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		932,86
62812000 - COTISATIONS	400,00	
62820000 - AIDE ATHLETE HN		5 100,00
62900100 - RBT LICENCES UNSS		2 035,00
62910000 - REVERSEMENT SUR DROIT DE FORMATION	622,80	914,00
62920000 - REVERSEMENT SUR DROIT DE FORMATION	2 906,40	
62940000 - REVERST CLUB TAXE APP		305,73
62960000 - RISTOURNES CLUBS MUTATION		4 401,80
	556 864,64	702 595,19
Impôts, taxes et versements assimilés		
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	1 267,00	8 345,00
63330000 - PART EMPLOYEURS FORM CONTINUE	5 149,81	5 037,13
63511000 - CFE, CVAE	1 957,00	1 938,00
63512000 - TAXES FONCIÈRES		13 277,00
63512600 - TAXES FONCIERES	14 960,00	
63580000 - AUTRES DROITS		57,76
	23 333,81	28 654,89
Rémunérations du personnel		
64110000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	250 044,64	305 674,27
64120000 - CONGÉS PAYÉS	-26,55	-2 682,34
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS		11 225,84
64132000 - PRIMES DE PERSONNEL	5 402,60	
64140000 - INDEMNITÉS DE STAGE & DIVERS	2 616,05	1 440,90
	258 036,74	315 658,67
Charges sociales		
64510000 - U.R.S.S.A.F	61 977,93	74 745,07
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 123,14	6 633,49
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		16 320,67
64530200 - COTISATIONS RETRAITES AGIRC/AR	13 645,03	
64580000 - VAR. CHARGES S/CP	-560,09	-2 067,71
64750000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 399,89	2 564,51
64910000 - URSSAF - AIDES COVID	-25 764,00	
	56 821,90	98 196,03
Dotations aux amortissements		
68111000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. INCORPOREL.	266,67	250,37
68112000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	144 632,13	146 428,43
68150000 - DOT. PROV. RISQUES & CH. EXPLOIT.	183 100,00	
68173000 - DOT. PROV. DÉPRÉC. STOCKS EN-COURS		2 095,72
68174000 - DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉANCES CLIENTS	8 028,47	
	336 027,27	148 774,52
Subventions accordées par l'association		

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019
Autres charges		
65800000 - CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE		17,20
65820000 - REVERSION AIDE JOUEURS LISTES	4 200,00	
65821000 - AFFILIATIONS ET REAFFILIATION	13 653,00	
65840000 - DROITS DE MUTATION VERSÚS	40 770,00	
65850000 - INDEMNITES & FRAIS D'ARBITRAGE	200,00	
65855000 - LICENCES -PARTICI. MDH	85 722,00	
65856000 - LICENCES -PARTICI. TERRITOIRES	204 551,03	
65890000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	51,20	
	349 147,23	17,20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 618 087,73	1 801 824,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-36 647,67	7 406,14
PRODUITS FINANCIERS		
76010000 - PRODUITS FINANCIERS		180,55
76100000 - PRODUITS DES PARTICIPATIONS	1 575,70	3 128,69
	1 575,70	3 309,24
CHARGES FINANCIERES		
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	2 690,16	3 151,94
	2 690,16	3 151,94
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
77000000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 850,00
77180000 - PRODUITS EXCEPT SUR OPERAT DE	906,00	32,67
77500000 - PRODUITS CESSIONS ÉLÉMENTS D'ACTIF	400,00	
77700000 - QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIRÉES	107 757,84	107 877,88
	109 063,84	110 760,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
67120000 - PÉNALITÉS ET AMENDES		58,00
67150000 - AIDES FINANCIERES	41 922,61	
67180000 - AUTRES CHARG EXCEPT OPÚRATION	15 282,97	21 924,10
67560000 - VNC ACTIFS CÉDÉS - IMMO FINANCIÈRES	400,00	
	57 605,58	21 982,10
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	271,00	409,00
	271,00	409,00
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	13 425,13	95 932,89

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2021**

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC	
SIRET	3 2 7 4 3 7 1 1 7 0 0 0 3 6
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
19 Rue Alain Savary 25000 BESANÇON	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités de clubs de sports	Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>
--------------------	------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i> <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
---	--	--	--

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire (ECF):			
- du comptable : REVISION FINANCE COGEFOR			
103 Avenue EISENHOWER 39100 DOLE		Tél : 0384794888	
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément : <input type="text"/>			

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
5	6	7	8				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		19 Rue Alain Savary 25000 BESANÇON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 7 4 3 7 1 1 7 0 0 0 3 6		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 888	AG	19 605	282
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	27 823	AO		27 823
		Constructions	AP	2 342 249	AQ	2 103 604	238 644
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	28 222	AS	27 182	1 040
		Autres immobilisations corporelles	AT	363 662	AU	261 556	102 106
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	50 393	BE		50 393
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	7 270	BI		7 270
	TOTAL (II)		BJ	2 839 508	BK	2 411 948	427 560
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	3 353	BU		3 353
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	509 792	BY	8 028	501 764
		Autres créances (3)	BZ	171 666	CA	85 053	86 613
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	686 981	CG		686 981	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 072	CI		4 072	
	TOTAL (III)	CJ	1 375 867	CK	93 081	1 282 785	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 215 375	1A	2 505 030	1 710 345	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	562 504
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	13 425
	Subventions d'investissement			DJ	10 943
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	586 872
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	4 350
	Provisions pour charges			DQ	183 100
	TOTAL (III)			DR	187 450
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	317 446
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 414
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	359 765
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 825
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	194 198
	Produits constatés d'avance (4)			EB	15 373
TOTAL (IV)			EC	936 022	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 710 345	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	770 852	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	387 965	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	387 965	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	162 652	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	21 378	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 009 443	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 581 440
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	35 722	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	1 172	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	960	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	556 864	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	23 333	
	Salaires et traitements*			FY	258 036	
	Charges sociales (10)			FZ	56 821	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	144 898
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	8 028
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	183 100
	Autres charges (12)			GE	349 147	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 618 087	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(36 647)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 575	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 575	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 690	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 690	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 114)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(37 762)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	906	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	108 157	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	109 063	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	57 205	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	400	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	57 605	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	51 458
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	271	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 692 079
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 678 654
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	13 425
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	1 416
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	18 132
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.		TOTAL I				CZ	19 888	D8			D9		
		TOTAL II				KD		KE			KF	19 888	
CORPORELLES	Terrains				KG	27 823	KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 342 249	KK			KL	2 342 249	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN			KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	69 655	KT			KU	1 040	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	142 726	KW			KX	10 302	
		Matériel de transport*				KY	73 436	KZ			LA	73 436	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	108 568	LC			LD	138 669	
		Emballages récupérables et divers *				LE	5 366	LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL			LM			
	TOTAL III				LN	2 769 825	LO			LP	2 576 469		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T		
Autres participations				8U		8V			8W				
Autres titres immobilisés				IP	50 015	IR			IS	50 393			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 670	IU			IV	7 270			
TOTAL IV				LQ	57 685	LR			LS	58 063			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 847 399	ØH			ØJ	2 654 420			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
INCORP.		TOTAL I				IN	19 888	CØ		DØ		D7	
		TOTAL II				IO		LV		LW	19 888	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	27 823	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	2 342 249	MA		MB	2 342 249	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	40 535	MJ	1 937	MK	28 222	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU	10 302	MM		MN	142 726	MO	
		Matériel de transport				IV	73 436	MP		MQ	73 436	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	88 967	MS	10 771	MT	147 499	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX	5 366	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY	2 560 857	NG	12 709	NH	2 761 957	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II	50 015	2B		2C	50 393	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	7 270	2E	400	2F	7 270	2G		
	TOTAL IV				I3	57 285	NJ	400	NK	57 663	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	2 638 030	ØK	13 109	ØL	2 839 508	ØM			

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC</u>								Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	19 338		EL	EM	19 338		EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE			PF	PG	(19 338)		PH				
Terrains		PI			PJ	PK			PL					
Constructions		Sur sol propre	PM	1 986 494		PN	117 110		PO	PQ	2 103 604			
		Sur sol d'autrui	PR			PS	PT			PU				
		Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV			PW	PX			PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	50 870		QA	185		QB	23 874		QC	27 182		
Autres immobilisations		Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	56 416		QE	14 751		QF			QG	71 168	
		Matériel de transport	QH	58 936		QI	4 887		QJ			QK	63 823	
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	102 336		QM	34 999		QN	10 771		QO	126 564	
		Emballages récupérables et divers	QP	5 366		QR			QS	5 366		QT		
		TOTAL III	QU	2 260 420		QV	171 934		QW	40 012		QX	2 392 343	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 279 758		ØP	172 201		ØQ	40 012		ØR	2 411 948		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11				
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8				
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5				
		Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8				
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6				
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5			
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL	NM	NO	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	NX	NY	NZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF				
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations							SP		SR					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 350	5W	183 100	5X	5Y	187 450
TOTAL II	5Z	4 350	TV	183 100	TW	TX	187 450	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
		06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	2 095	6P	2 095	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	8 028	6V	6W	8 028
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	86 203	6Y		6Z	7A	85 053
TOTAL III	7B	88 298	TY	8 028	TZ	3 245	UA	93 081
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	92 648	UB	191 128	UC	3 245	UD	280 531
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	191 128	UF	3 245		
	– financières		UG		UH			
	– exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC				Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN							
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US							
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	7 270		7 270				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	8 028		8 028						
	Autres créances clients		UX	501 764		501 764						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	800		800						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	711		711						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	43 150		43 150					
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	127 004		127 004						
	Charges constatées d'avance		VS	4 072		4 072						
	TOTAUX			VT	692 801		VU	685 531		VV	7 270	
	RENOUVOIS	(1)	Montant des		VD							
- Prêts accordés en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
RENOUVOIS				VD								
				VE								
				VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH		317 446		153 690		65 554		98 201	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		359 765		359 765						
Personnel et comptes rattachés		8C		24 222		24 222						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		20 147		20 147						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E		271		271					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		3 183		3 183					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		194 198		194 198						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L		15 373		15 373						
TOTAUX			VY	934 608		VZ	770 852		65 554		98 201	
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	100 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	62 313							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	13 425		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8			
		- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I	WR 13 425		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
		- imposées au taux de 0 %		WH			
		- imposées au taux de 19%		WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI) 13 425		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH 13 425		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)			XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2 406
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	2 406
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	2 406
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
provision cotis ligue club 2020	8X			8Y
provision Licences ligue joueur 20	8Z			9A
reprise deprec Despot	9B			9C 1 150
Provisions pour dépréciation *				
	9D			9E
	9F			9G
	9H			9J
Charges à payer				
	9K			9L
	9M			9N
	9P			9R
	9S			9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO	
		↓		↓
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserve légale	ZB					
						– Autres réserves	ZD	95 932				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	95 932		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	95 932		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	95 932				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)			J7			YQ				
	– Engagements de crédit–bail immobilier							YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance							YT	57 944			
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	31 918			
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU	221 621			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	37 677			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	400		ST	207 702			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	556 864
	IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 957		
– Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	21 376			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	23 333	
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée							YY				
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ				
DIVERS	– Montant brut des salaires *							ØB	255 447			
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		
	– Numéro du centre de gestion agréé *	XP					– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	ELLIPTIQUE CARE HE 29/08/2007	989	989		
	2	RAMEUR CARE AIR FORCER 29/08/2007	948	948		
	3	COPIEUR CANON 18/09/2008	2 990	2 990		
	4	MINI PC ASUS EEEPC 16/06/2011	550	550		
	5	COPIEUR CANON 18/11/2013	4 665	4 665		
	6	TV + SCOP 19/01/2000	381	381		
	7	CAMESCOPE NUM 25/01/2000	2 184	2 184		
	8	CAUTION MACHINE A 12/06/2008	400			400
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨				⑪	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8	400					
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le :01/.01/.2020..... et clos le :31/.12/.2020.....												Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>			
DECLARATION DES EFFECTIFS															
Effectifs moyens du personnel												YP	10		
Dont apprentis												YF			
Dont handicapés												YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE															
I Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante												OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT			
TOTAL 1												OX			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE			
Subventions d'exploitation reçues												OF			
Variation positive des stocks												OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT			
TOTAL 2												OM			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Achats												ON			
Variation négative des stocks												OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.												OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante												OY			
TOTAL 3												OJ			
IV Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)												SA			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.															
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE												EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX			
Effectifs au sens de la CVAE												EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)												HX			
Période de référence												GY			
Date de cessation												HR			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 2 7 4 3 7 1 1 7 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC

ADRESSE (voie) 19 Rue Alain Savary

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANÇON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 3 2 7 4 3 7 1 1 7 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LIGUE DE HANDBALL BFC

ADRESSE (voie) 19 Rue Alain Savary

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANÇON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032


Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	562 504	466 571
Résultat de l'exercice	13 425	95 933
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	575 929	562 504
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	10 944	119 870
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	586 873	682 374
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	187 450	4 350
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	317 446	279 760
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 415	681
Fournisseurs et comptes rattachés	359 765	443 370
Autres	242 023	320 239
TOTAL DETTES	920 649	1 044 050
Produits constatés d'avance	15 374	24 286
TOTAL GENERAL	1 710 346	1 755 061
(1) Dont à plus d'un an (a)	163 756	
Dont à moins d'un an (a)	770 852	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Bilan passif

	au 31/12/2020
FONDS ASSOCIATIFS	
Fonds propres	
Fonds associatifs sans droit de reprise	
Ecart de réévaluation	
Réserves	562 504
Résultat de l'exercice	13 425
Report à nouveau	
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	575 929
Autres fonds associatifs	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	
Subventions d'investissement	10 944
Provisions réglementées	
Droits des propriétaires (Commodat)	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	586 873
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	187 450
FONDS DEDIES	
DETTES	
Emprunts et dettes assimilées	317 446
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 415
Fournisseurs et comptes rattachés	359 765
Autres	242 023
TOTAL DETTES	920 649
Produits constatés d'avance	15 374
TOTAL GENERAL	1 710 346
(1) Dont à plus d'un an (a)	163 756
Dont à moins d'un an (a)	770 852
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	